



**SCHWEIZERISCHE VERTRETUNG  
REPRÉSENTATION SUISSE**

in/à

G e n è v e

~~BR~~  
↑

LB	PF	dodis.ch/32936	
Datum	13/12/12	Form. 702	
Visa	Le H		
EPD	12.12.69	-9	
Ref.	0.715.11		

DPF Organisations internationales

0.703  
0.744.816.5  
0.713.0

Ihr Zeichen  
Votre référence

Ihre Nachricht vom  
Votre communication du

Unser Zeichen  
Notre référence

Datum  
Date

7-a51.0. - HB/mm 11 décembre 1969.  
7-011.1.

**Gegenstand / Objet:**

ONU  
Entretien avec M. Georges Palthey.

Le Directeur général adjoint revient de New York. Voici les réflexions personnelles qu'il m'a livrées à la suite de son séjour là-bas :

A son avis, le poids de l'activité des Nations Unies va être porté, au cours de ces prochaines années, sur son aspect économique.

Sur le plan politique, l'ONU continuera de s'occuper des problèmes qui sont débattus année après année par l'Assemblée générale et ses diverses commissions, mais la question majeure du désarmement en particulier est en train de lui échapper puisque c'est un directoire à deux, USA et URSS, qui commence à Helsinki de jeter les bases de négociations fort longues qui se poursuivront dans une autre ville, Vienne ou ailleurs.

Sur le plan économique, l'ONU n'aura des chances de succès que si son action est coordonnée. Le problème central qui est d'ailleurs apparu depuis fort longtemps déjà et dont

**Beilagen / Annexes:**

**Durchschlag an** - Délégué à la coopération technique  
**Copie à** - Bureau de l'Observateur, New York



tout le monde parle, est la coordination. Selon lui, coordination signifie contacts humains, contacts personnels. Elle est irréalisable si une distance de plusieurs milliers de kilomètres continue de séparer ceux qui doivent collaborer étroitement. En principe, New York resterait une capitale exclusivement politique, tandis que Genève verrait se renforcer sa position de capitale économique pour faciliter ces contacts personnels sans lesquels toute action sérieuse (notamment la deuxième décennie du développement) est vouée tôt ou tard à un échec.

Cela suppose que les deux organisations de base, soit l'ECOSOC et le PNUD, devraient se rapprocher de ce centre nerveux qu'est Genève dans le domaine économique. Un transfert total ne peut guère être envisagé pour de multiples raisons. En revanche, un transfert partiel et progressif peut être considéré comme une possibilité qu'il s'agit d'étudier bien à l'avance si les institutions intéressées et autorités responsables (Office des Nations Unies à Genève et Etat hôte) ne veulent pas être prises au dépourvu.

M. Palthey estime que ce transfert partiel et progressif - s'il venait à se faire - atteindrait quelque 800 fonctionnaires : 60 à 70% des quelque 600 fonctionnaires du PNUD, soit environ 500 fonctionnaires de cette institution et environ 300 de l'ECOSOC. Pourraient être déplacés à Genève tous les services opérationnels du PNUD. En ce qui concerne l'ECOSOC, P. a mentionné entre autres la section des ressources naturelles.

L'extension du Palais des Nations à Genève sera achevée en 1971/1972. Les bureaux seront disponibles dans le courant de 1971, les salles de conférences au début de 1972. Avec la réserve de bureaux que P. compte avoir au BIT - il l'a demandée à la FIPOI - l'ONU est en mesure d'abriter

tous ces fonctionnaires.

En ce qui concerne les 800 logements nécessaires, P. souhaiterait savoir si Genève serait en mesure de les fournir. Si l'on prend comme terme de comparaison le grand groupe d'immeubles dans lequel la Confédération a acquis la résidence du chef de mission à Genève et qui dispose d'environ 250 appartements, on pourrait envisager la construction supplémentaire de trois groupes semblables, soit sur le territoire du canton, soit en direction de Nyon. Une possibilité de décongestionner Genève devrait être étudiée du côté français, par exemple vers Ferney. P. se propose d'en entretenir les autorités françaises compétentes lorsqu'il se rendra à Paris au printemps prochain.

J'ai demandé à mon interlocuteur si ses vues étaient partagées par des membres du secrétariat à New York et par des délégations étrangères. Il m'a répondu que pour le moment seule une minorité évoque la nécessité d'un transfert, tant au sein du PNUD que parmi les fonctionnaires du Secrétariat. Quant aux délégations, on sait que plusieurs d'entre elles, francophones, du tiers-monde, de pays socialistes, caressent cette idée depuis longtemps déjà.

En réaliste qu'il est, Georges Palthey ne prétend nullement que ses idées se réaliseront forcément. Par exemple aussi longtemps que Paul Hoffman restera à la tête du PNUD, l'éventualité d'un transfert est à écarter. Pourtant, en ce qui concerne l'ECOSOC, il a trouvé chez Philippe de Seynes une position moins fermement négative qu'au cours des années antérieures. Alors que précédemment, sa réponse était tout simplement négative, sans commentaires, tout récemment, il s'est livré avec son interlocuteur à une discussion plus appro-

*Leu Fipoi  
instruments.*

fondie. Sa position est toujours négative, mais cette fois, il a cherché à la motiver, notamment en faisant valoir qu'à New York, il peut compter au sein des délégations sur des personnalités de poids, très proches des milieux gouvernementaux des Etats membres, auprès desquels il peut trouver l'appui nécessaire pour relancer un projet, si le besoin s'en fait sentir, ce qui ne serait pas le cas à Genève.

De toute façon, un transfert complet de l'ECOSOC à Genève n'est pas concevable. En revanche, comme je l'ai relevé plus haut, un déplacement partiel reste du domaine des possibilités.

De l'avis de P., les années 1970/1971 seront décisives pour lancer l'idée d'une concentration plus complète des organes économiques à Genève. Il se fonde dans cette prévision sur les points suivants :

1) A New York, de grands projets de construction de bureaux sont à l'étude, mais ils coûteraient fort cher : quelque 80 millions de dollars. En l'état actuel des finances de l'ONU, P. doute fort que les crédits soient votés par l'Assemblée générale.

En revanche à Genève, des bureaux seront disponibles dans deux ans grâce à des crédits déjà votés.

2) Le système des ordinateurs, auquel le rapport Jackson fait allusion, sera installé à Genève.

3) Le rapport Jackson va faire l'objet de discussions nourries dans le courant de l'année prochaine. Or, il fait état de la nécessité d'un rapprochement entre le PNUD

- 5 -

et les agences spécialisées dont les sièges se trouvent principalement en Europe. La possibilité d'un transfert à Genève doit être étudiée dans ce contexte.

\* \* \*

Les idées de Georges Palthey m'ont paru intéressantes. Elles méritent d'être portées à votre connaissance, car elles ne sont pas nées seulement dans l'esprit d'un homme qui a une longue expérience de l'ONU, mais elles sont aussi le fruit des nombreux entretiens qu'il a eus avec des fonctionnaires à New York. P. a encore précisé qu'à aucun moment, les problèmes qu'il a soulevés devant moi seront évoqués de façon aussi claire au sein des organes de l'ONU : "toutes les questions importantes ne sont jamais abordées de front, mais par la bande. On ne fera donc pas allusion à la nécessité d'un transfert pour des raisons de rationalisation et d'opportunité bien comprises, mais par exemple pour des raisons ... d'économie".

L'Ambassadeur :

